



PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RURALITE

ANNEE 2018

ENTRE

Le **Préfet** du département de TARN-ET-GARONNE,

d'une part,

ET

Le **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Midi-Quercy**

représenté par Christian MAFFRE son Président

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur six thématiques prioritaires.

La présente convention financière 2018 liste les actions à engager pour l'année 2018.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de ruralité « pour le territoire du PETR du Pays Midi-Quercy », signé le 25 février 2017 à Caylus, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2018 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de ruralité et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de ruralité, conviennent:

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de ruralité, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2018, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2018

Ces actions, qui seront à engager en 2018, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*dotations, crédits de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2018 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les

régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Concernant les partenaires financiers, Région Occitanie et Département de Tarn-et-Garonne, les plans de financement ne sont qu'indicatifs, ils ne deviendront définitifs qu'après l'instruction des dossiers de demande de subvention et validation par leurs instances décisionnelles.

Au titre de l'année budgétaire 2018, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à :

Actions	Maître d'ouvrage	Montant total HT	Part MO	Part Etat (Montant total 2018 + autres)	Part autres financeurs
1. Accès aux services publics et marchands et aux soins					
Maison de santé pluriprofessionnelle – à Montricoux	Commune de Montricoux	469 557.5 €	46.2%	21.3%	32.5%
MSAP avec La Poste à Montpezat de Quercy	Commune de Montpezat de Q.	184 682 €	24%	49.8 %	26.2%
2. Revitalisation des bourgs-centres					
Aménagement urbain du cœur historique de Caussade (tranche 2 : Place Notre Dame)	Caussade	1 469 420 €	50.8 %	27.2%	21.6%
Aménagement des espaces publics au centre du village de Cazals	Cazals	275 000 €	24.6%	25.1%	50.3%
Étude mutualisée pour définir un projet de valorisation des bourgs-centres en QRG	CC QRG	26 900 €	20%	30%	50%
Aménagement global du bourg de Verlhac-Tescou	Verlhac-Tescou	277 850 €	42.6 %	20 %	37.4%
Aménagement du cœur médiéval de Bruniquel	Bruniquel	548 500 €	36.5 %	40%	23.5%
Aménagement du bourg de Puygaillard de Quercy	Puygaillard de Quercy	153 875 €	44.2 %	27.5%	28.3%
3. Attractivité du territoire					
Aménagement d'une gîte de groupe à Feneyrols	Feneyrols	287 614 €	20%	35%	45 %
Création d'un restaurant panoramique communal à Montalzat	Montalzat	498 332 €	67.5%	2.6%	29.9%
Création d'un pôle d'activités verticales à St-Antonin-NV	St-Antonin-NV	264 100 €	20%	20 %	60 %
Valorisation de la grotte de Bruniquel (étude)	CD 82	67 350 €	20%	25%	55%
Réalisation d'un Hôtel d'entreprise à St-Antonin-NV	CC QRG	435 000 €	30%	25%	45%

Actions	Maître d'ouvrage	Montant total HT	Part MO	Part Etat (Montant total 2018 + autres)	Part autres financeurs
Création d'un Hôtel d'entreprise à Verfeil/Seye	Verfeil/Seye	288 000 €	33.7 %	25 %	41.3 %
4. Mobilités locales et accès au territoire					
Création de liaison piétonnière à Bioule	Bioule	198 120 €	20 %	35.4 %	44.6 %
Valorisation de la Vélo-route « Vallée et Gorges de l'Aveyron » et boucles associées.	CD82	132 680 €	20 %	16 %	64 %
Création de cheminement doux à Monteils (1 ^{ère} tranche)	Monteils	378 068 €	46.2%	24.1%	29.7%
5. Transition écologique et énergétique					
Création d'un réseau de chaleur bois à Genebrières	Genebrières	353 697 €	21.4 %	31.9%	46.7%
Création d'un mini réseau de chaleur bois à Monclar de Q.	Monclar de Q.	114 300 €	36%	30%	34%
Création d'une école BPOS (bâtiment à énergie positive) à St-Antonin-NV	St-Antonin-NV	3 886 000 €	39.6%	31.8%	28.6%
Rénovation thermique de la salle des fêtes de Puylagarde	Puylagarde	68 092 €	20%	20%	60%
Réhabilitation thermique et accessibilité de la Mairie de St-Etienne de T.	St-Etienne de T.	607 895 €	31.9%	35%	33.1%
Création d'un pôle sensibilisation, promotion et éducation à l'environnement à Caylus	Caylus	861 000	21 %	46.5 %	32.5%
6. Cohésion sociale					
Création d'une maison des associations à Auty	Auty	231 716 €	42%	25%	33%
Réhabilitation globale de la salle à usages multiples de St-Vincent d'Autejac	St-Vincent d'Autejac	318 156 €	22%	34%	44%
Rénovation globale de la salle des fêtes de St-Gorges	St-Georges	154 290 €	20%	30%	50%
Rénovation globale de la salle des fêtes de Lacapelle-Livron	Lacapelle-Livron	278 130 €	38 %	30%	32%

Actions	Maître d'ouvrage	Montant total HT	Part MO	Part Etat (Montant total 2018 + autres)	Part autres financeurs
Création d'un espace multisports à Mirabel	Mirabel	65 185 €	%	25%	%
AXE TRANSVERSAL : Ingénierie territoriale 2018	Pays MQ	120 500	37.3%	41.5 %	21.2%

	TOTAL CREDITS ETAT SOLLICITES 2018	DETR	DSIL	FNADT	AUTRES
Ensemble du territoire)	2 864 170€*	1 656 719€	1 129 725 €	21 228€	56 520€

*dont 2 842 942 € acquis (au 20/12/2018)

ARTICLE 4 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2018 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiés avant le 31 décembre 2018.

ARTICLE 5 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de ruralité assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à MONTAUBAN, le 02 JAN. 2019

Signataires :

**Le PETR du Pays Midi-Quercy, représenté
par son Président**

Christian MAFFRE



**L'Etat, représenté par le Préfet de Tarn-et-
Garonne**

Pierre BESNARD



CONVENTION ANNUELLE DE FINANCEMENT 2018

ANNEXE 1 : Liste des actions programmées en 2018 et leurs modalités de réalisation

Thématique 1. Accès aux services publics et marchands et aux soins

ACTION 1 : Maison de santé pluriprofessionnelle à Montricoux

Localisation	Montricoux
Descriptif sommaire	Développement d'une Maison de santé pluriprofessionnelle labellisée par l'ARS : acquisition de la maison et travaux d'extension du bâtiment existant, pour notamment l'accueil de stagiaire SASPAS.
Maître d'ouvrage	Commune de Montricoux
Maître d'œuvre	N.C
Budget de l'action HT	469 557.5 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	216 557.5 € soit 46.2%
Part attendue par l'Etat	207000 € soit 44.1% : DETR 2018 (arrêté DETR du 17/12/2018 attribuant 100 000€ soit 33,84% de 304 552,51€ pour l'acquisition du bâtiment et des parcelles attenantes (tranche 1)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none">- Conseil régional : 90 000,00 € (sollicité) – 19.1%- Conseil départemental : 45 000,00 € (sollicité, dont 9 000€ acquis) – 9.6%- CC QVA : 18 000€ (sollicité) – 3.8%
Calendrier de réalisation	Acquisition : 2018 Phase de chantier : 2019 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2019

ACTION 2 : Maison de Services Au Public (MSAP) à Montpezat

Localisation	Montpezat de Quercy
Descriptif sommaire	Acquisition et aménagement d'un bâtiment (ancien Bureau de Poste) pour accueillir une MSAP labellisée avec La poste.
Maître d'ouvrage	Commune de Montpezat de Quercy
Maître d'œuvre	Tony Rouillard-Architecte DESA
Budget de l'action HT	184 682 €
Part mobilisée par le maître	€ soit 20%

d'ouvrage	
Part attendue par l'Etat	92 000 € soit 49.8%- DETR 2018 (arrêté attributif du 27/09/2018))
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 19 386 € (sollicité) – 10.5% - Conseil départemental : 29 030 € (acquis) – 15.7%
Calendrier de réalisation	<p>Acquisition: 2017</p> <p>Phase de chantier : 2^{ème} semestre 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : début 2019</p>

Thématique 2. Revitalisation des bourgs-centres

ACTION 1 : Aménagement urbain du cœur historique

Localisation	Caussade
Descriptif sommaire	Dans le cadre d'un plan global d'aménagement urbain du cœur historique de Caussade, une 2 ^{ème} tranche est prévue pour valoriser la Place Notre Dame (parvis de l'église).
Maître d'ouvrage	Commune de Caussade
Maître d'œuvre	
Budget de l'action HT	1 469 420 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	747 000 € soit 50.8%
Part attendue par l'Etat	399035 € soit 27.2 %- DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none">- Conseil régional : 212 000 € (sollicité en Bourg-Centre) – 14%- Conseil départemental : 111 000 € (dont 74 000€ acquis) – 7.6%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : 2019 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2019

ACTION 2 : Aménagement des espaces sur le site de la Papeterie à CAZALS

Localisation	Cazals
Descriptif sommaire	Aménagement des espaces publics (tranche 2) à Cazals. Programme de requalification du centre du village afin de renforcer l'attractivité du bourg de Cazals.
Maître d'ouvrage	Commune de Cazals
Maître d'œuvre	
Budget de l'action HT	275 000 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	67 592€ soit 24.6%
Part attendue par l'Etat	69 130 € soit 38% de 181 921€ - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité,	<ul style="list-style-type: none">- Conseil régional : 51 878€ (sollicité) – 18.9%- Conseil départemental : 86 400€ (sollicité) – 31.4 %

autres co-financeurs	
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : 2ème semestre 2018 Fin prévisionnelle des travaux : juillet 2019

ACTION 3 : Etude mutualisée pour définir un projet de valorisation des bourgs-centres en QRG

Localisation	Caylus et St-Antonin-NV/QRGA
Descriptif sommaire	Cette étude s'inscrit dans le cadre de la Politique régionale Occitanie en faveur des bourgs centres. A ce titre, l'étude a vocation à renforcer le dossier de candidature du territoire QRG à l'appel à projet « Bourgs centres », principalement pour les communes de Caylus et St-Antonin-NV.
Maître d'ouvrage	CC QRG
Maître d'œuvre	Bureaux d'études : MTP/Art'Image
Budget de l'action HT	26 900 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	5 380 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	8 070 € soit 30% - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	- Conseil régional : 13 450 € (acquis) – 50%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2 ^e semestre 2017 Phase de réalisation : 1er semestre 2018 Fin prévisionnelle de l'étude : fin 2018

ACTION 4 : Aménagement global du bourg de Verlhac-Tescou

Localisation	Verlhac-Tescou
Descriptif sommaire	Aménagement global et qualitatif (piétonnier, végétal, accès aux commerces...) du bourg de Verlhac-Tescou, pour renforcer son attractivité.
Maître d'ouvrage	Commune de Verlhac-Tescou
Maître d'œuvre	cabinet URBACTIS
Budget de l'action HT	277 850 €
Part mobilisée par le maître	118 160 € soit 42.5 %

d'ouvrage	
Part attendue par l'Etat	55 700 € soit 20% - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 30 500€ (acquis) – 11% - Conseil départemental : 73 490€ (dont 48 530 acquis) – 26.4%
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : 2018</p> <p>Phase de chantier : 2^{ème} semestre 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : mi 2019</p>

ACTION 5 : Aménagement du cœur médiéval de Bruniquel

Localisation	Bruniquel
Descriptif sommaire	<p>Ce projet consiste à rénover les revêtements au sol (béton désactivé et pierre) de 6 rues au centre ancien du village, dans le but d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'identité et les atouts architecturaux de Bruniquel.</p> <p>Les 6 rues concernées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue de l'Hôpital ; Rue d'Alby ; Ruelle ; Rue du Barry ; Rue Droite ; Rue du château
Maître d'ouvrage	Commune de Bruniquel
Maître d'œuvre	Christian BOISSIERES, architecte dplg
Budget de l'action HT	548 500 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	200 084 € soit 36.5 %
Part attendue par l'Etat	219 400 € soit 40% - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 55 016 € (acquis) – 10% - Conseil départemental : 74 000 € (acquis) – 13.5%
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : 2017</p> <p>Phase de chantier : septembre 2017</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : juin 2019</p>

ACTION 6 : Aménagement du bourg de Puygaillard de Quercy

Localisation	Puygaillard de Quercy
Descriptif sommaire	Rénovation de la Place de la salle des fêtes, dans la continuité des précédents aménagements du bourg, contribuant à améliorer l'attractivité global du village.

Maître d'ouvrage	Commune de Puygailard de Quercy
Maître d'œuvre	Bureau d'Etudes GETUDE
Budget de l'action HT	153 875 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	67 936 € soit 44.2 %
Part attendue par l'Etat	42 315 € soit 27.5 % - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 11 540 € (sollicité) – 7.5% - Conseil départemental : 32 084 € (dont 24 400€ acquis) –20.8 %
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : 2018</p> <p>Phase de chantier : 3^{ème} trimestre 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : 2^{ème} trimestre 2019</p>

Thématique 3. Attractivité du territoire

ACTION 1 : Aménagement d'un gîte de groupe à Feneuyrols

Localisation	Feneuyrols
Descriptif sommaire	Transformation d'un ancien hôtel-restaurant communal en gîte de groupe de 8 chambres pouvant accueillir 18 personnes répartis sur deux ensembles mitoyens (classification 3 épis/gîte de France).
Maître d'ouvrage	Commune de Feneuyrols
Maître d'œuvre	Bernard BOURDONCLE, architecte
Budget de l'action HT	293 432 € dont 287 614€ éligible aux subventions.
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	57 522 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	100 664 € soit 35% - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none">- Conseil départemental : 75 000 € (acquis) – 26.1 %- Fonds européens (LEADER PMQ) : 54 426€ (sollicité)- 18.9%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : fin 2018 Fin prévisionnelle des travaux : 2019

ACTION 2 : Création d'un restaurant panoramique communal à Montalzat

Localisation	Montalzat
Descriptif sommaire	Construction d'un restaurant panoramique. Le projet, localisé à proximité du centre du village, sera implanté sur un terrain en pente, pourvu d'une vue dégagée exceptionnelle à 180°, sur les axes Nord-Est /Sud-Ouest. Le programme prévoit une capacité d'accueil variant de 50 à 70 personnes.
Maître d'ouvrage	Commune de Montalzat
Maître d'œuvre	Atelier Luis Gonzales, architecte.
Budget de l'action HT	498 332 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	336 380€ soit 67.5%
Part attendue par l'Etat	12 900 € (TDIL acquise-arrêté ministériel du 27/08/2017) soit 2.6% Dossier non soutenu en 2018 348 832 € sollicités en 2018 dont 212 090 € de DSIL (à baisser à 100 022€ pour respecter 80% d'aides publiques) et 136 742 € de

	DETR.-
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 49 052 € (acquis en CP du 20/07/2018) –9.8 % - Fonds européens (LEADER PMQ) : 100 000€ (sollicité)- soit 20.1%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2 ^{ème} semestre 2018 Phase de chantier : 2019 Fin prévisionnelle des travaux : 1 ^{er} sem 2020

ACTION 3 : Création d'un pôle d'activités verticales à St-Antonin-NV

Localisation	Saint-Antonin-NV
Descriptif sommaire	Création d'un équipement de pleine nature intégrant une nouvelle via ferrata (qui partira du Roc d'Anglars et franchira la massif sur toute sa hauteur) combiné à une via corda et à des aménagements de sécurité et d'accessibilité.
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Antonin-NV
Maître d'œuvre	AMO Alpes Ingé
Budget de l'action HT	264 100 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	52 820 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	52 820 € € soit 20% - DETR 2018 (arrêté attributif du 27/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 52 820 € (sollicité)- 20% - Fonds européens (FEDER Massif Central): 105 640 € - 40%/
Calendrier de réalisation	Lancement : 2 ^{ème} sem 2018 Phase de chantier : fin 2018 Fin prévisionnelle des travaux : 1 ^{er} sem 2019

ACTION 4 : Valorisation de la grotte de Bruniquel (étude)

Localisation	Bruniquel
Descriptif sommaire	Etude préalable à la valorisation culturelle et touristique de la grotte de Bruniquel, découverte mondiale, remettant en question l'évolution du Néandertal.
Maître d'ouvrage	Conseil départemental 82

Maître d'œuvre	Bureau d'études MEDIEVAL
Budget de l'action HT	67 350 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	13 469 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	16 839 € soit 25% - FNADT 2018 (arrêté attributif du 04/05/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 16 837 € (acquis) – 25% - Fonds européens (LEADER PMQ) : 20 205 € (acquis) – 30%
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : fin 2017</p> <p>Phase de chantier : 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : fin 2018</p>

ACTION 5 : Création d'un Hôtel d'entreprise à St-Antonin-NV

Localisation	St-Antonin-NV
Descriptif sommaire	Construction d'un bâtiment polyvalent de 300m2 environ à la zone de Fontalès, regroupant des bureaux et des ateliers techniques et des espaces communs.
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Quercy-Rouergue- Gorges de l'Aveyron
Maître d'œuvre	N.C
Budget de l'action HT	435 000 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	130 500 € soit 30%
Part attendue par l'Etat	108 750 € soit 25 % - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional : 152 250 € (sollicité) – 35 % - Fonds européens (LEADER PMQ) : 43 500 € (sollicité)- 10%
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : 2018</p> <p>Phase de chantier : fin 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : 2019</p>

ACTION 6 : Création d'un Hôtel d'entreprise à Verfeil/Seye

Localisation	Verfeil/Seye
Descriptif sommaire	Construction d'un bâtiment de 300m2 environ, permettant un usage polyvalent (atelier, stockage) pour des entreprises artisanales,

	notamment du secteur du bâtiment.
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Quercy-Rouergue- Gorges de l'Aveyron
Maître d'œuvre	N.C
Budget de l'action HT	288 000 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	97 050 € soit 33.7%
Part attendue par l'Etat	72 000 € soit 25 % - DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional : 75 750 € (acquis) – 26.3 % - Fonds européens (LEADER PMQ) : 43 200 € (sollicité)- 15%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : fin 2018 Fin prévisionnelle des travaux : 2019

Thématique 4. Mobilités locales et accès au territoire

ACTION 1 : Création de liaison piétonnière à Bioule

Localisation	Bioule
Descriptif sommaire	Création de liaison piétonnière entre le centre du village et l'extension du bourg à Bioule. Il permettra surtout de relier une partie de la périphérie du village au centre névralgique du bourg, en particulier les commerces et loisirs et la plateforme de mobilité à l'entrée du bourg (point rezzo-pouce, borne recharge électrique,...).
Maître d'ouvrage	Commune de Bioule
Maître d'œuvre	
Budget de l'action HT	165 100 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	33 020 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	58 428 € soit 35.4 % - DSIL 2018 (arrêté DSIL du 03/12/2018))
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none">- Conseil régional : 18 277€ (acquis) – 11.1%- Conseil départemental : 55 375 € (dont 6 750€ acquis) – 33.5 %
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : juin 2018 Fin prévisionnelle des travaux : février 2019

ACTION 2 : Valorisation de la Vélo-route « Vallée et Gorges de l'Aveyron » et boucles associées.

Localisation	Pays MQ
Descriptif sommaire	Valorisation de l'axe d'itinérance douce structurante, labellisée par France Vélo tourisme : la Vélo-route « Vallée et Gorges de l'Aveyron » et une 12aine de boucles associées.(pose de signalétique spécifique vélo, sécurisation,..)
Maître d'ouvrage	Conseil Départemental 82
Maître d'œuvre	En régie
Budget de l'action HT	132 680€
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	26 536 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	21 228 € soit 16% -FNADT 2018 (sollicité)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-	<ul style="list-style-type: none">- Conseil régional : 21 228 € (sollicité) – 16%

partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental : autofinancement -20% - Fonds européens (LEDAER PMQ) : 63 686 € (sollicité)- 48%
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : 2018</p> <p>Phase de chantier : septembre 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : début 2019</p>

ACTION 3 : Création de cheminement doux à Monteils (1^{ère} tranche)

Localisation	Monteils
Descriptif sommaire	Création de cheminement doux reliant le bourg aux extensions du village et aux Lycées entre Monteils et Caussade. (tranche 1 : depuis RD 926 jusqu'à la liaison vers le Lycée).
Maître d'ouvrage	Commune de Monteils
Maître d'œuvre	Cabinet GETUDE
Budget de l'action HT	377 685 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	184 710 € soit 46.2 %
Part attendue par l'Etat	Sur la 1 ^{ère} tranche : 91 000€ soit 24.1% -DETR 2018- (arrêté DETR du 17/12/2018) sur un coût d'opération de 377 685€,
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 100 000€ (sollicité sur 661 000€ de travaux) –soit 15.1 % - Conseil départemental : 96 259 € (sollicité sur 661 000€ de travaux – dont 51 202€ acquis) –soit 14.6% - Fonds européens : à éventuellement solliciter
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : juillet 2018</p> <p>Phase de chantier : dernier semestre 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : en 2019</p>

Thématique 5. Transition écologique et énergétique

ACTION 1 : Création d'un réseau de chaleur bois collectif à Genebrières

Localisation	Genebrières
Descriptif sommaire	Création d'un réseau de chaleur bois collectif reliant différents bâtiments publics de la commune (Mairie, salle des fêtes, école, logements), en remplacement d'un réseau existant fonctionnant au fioul. De plus une réhabilitation thermique de la salle des fêtes sera réalisée.
Maître d'ouvrage	Commune de Genebrières
Maître d'œuvre	Luis GONZALES, architecte ALGA
Budget de l'action HT	378 068 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	80 975 € soit 21.4%
Part attendue par l'Etat	120 580 € soit 31.9 % Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 106 109 € soit 30% de 353 697 €- DSIL 2018 (arrêté attributif du 28/09/2018)- • 14 471 € soit 3.8% - acquis TEP CV (rénovation thermique salle des Fêtes)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 43 861€ (acquis) –11.6 % - Conseil départemental : 67 417 € (dont 50 700€ acquis) – 17.8% - Fonds européens FEDER : 65 235€ (sollicité pour le réseau de chaleur) – 17.3 %
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : 2 ^{ème} semestre 2018 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2019

ACTION 2 : Création d'un mini réseau de chaleur bois à Monclar de Q.

Localisation	Monclar de Quercy
Descriptif sommaire	Création d'un mini réseau de chaleur bois (plaquette forestière) collectif pour chauffer l'école de Monclar de Quercy, au centre du village. Ce projet aura également vocation pour la commune à montrer l'exemple et sera un support pédagogique pour l'école.
Maître d'ouvrage	Commune de Monclar de Quercy

Maître d'œuvre	Quercy-Energie
Budget de l'action HT	114 298 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	41 107 € soit 36 %
Part attendue par l'Etat	34 289 € soit 30 % - DSIL 2018 (acquis par arrêté attributif du 28/09/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	- Conseil régional : 38 893 € (sollicité) -34%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : mi 2018 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2018

ACTION 3 : Création d'une école BPOS (Bâtiment à énergie positive) à St-Antonin-NV

Localisation	St-Antonin-NV
Descriptif sommaire	Création d'une école élémentaire associant également un centre de loisirs périscolaire, à haute qualité environnementale et répondant à la labellisation BPOS (Bâtiment à énergie positive). Lauréat de l'Appel à projets régional/FEDER « Bâtiments exemplaires » ;
Maître d'ouvrage	Commune de St-Antonin-NV
Maître d'œuvre	
Budget de l'action HT	3 486 000 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	1 380 600 € soit 39.6 %
Part attendue par l'Etat	1 110 000 € soit 31.8 % - Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 210 000€ acquis au titre DETR 2016 • 200 000€ acquis au titre DETR 2017 • 300 000€ acquis au titre FSIPL 2017 • 200 000€ acquis via TEP CV (CDC) • 200 000€ au titre DSIL 2018 (arrêté DSIL du 03/12/2018 sur la 3^{ème} tranche de travaux estimée à 565 000€, soit 35.4% d'intervention).
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité,	- Conseil régional/FEDER via l'appel à projet « Bâtiments exemplaires » : 599 189 € (acquis) -17.2 % - Conseil départemental : 396 200€ (acquis)- 11.4%

autres co-financeurs	
Calendrier de réalisation	Lancement : 2017 Phase de chantier : mi 2017/2018 Fin prévisionnelle des travaux : été 2018

ACTION 4 : Rénovation thermique de la salle des fêtes de Puylagarde

Localisation	Puylagarde
Descriptif sommaire	Rénovation thermique de la salle des fêtes de Puylagarde, afin de réduire la consommation énergétique et d'améliorer le confort des nombreux usagers de cet équipement phare de la commune (changement des menuiserie, Pompe à chaleur, isolation des plafonds..)
Maître d'ouvrage	Commune de Puylagarde
Maître d'œuvre	JP ESTEVE, architecte D.P.L.G
Budget de l'action HT	68 092 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	13 618 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	13 619 € soit 20 %- DSIL 2018 (arrêté DSIL du 03/12/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	- Conseil régional : 17 023 € (sollicité en CP du 10/2018) –25 % - Conseil départemental : 23 832 € (sollicité) – 35%
Calendrier de réalisation	Lancement : automne 2018 Phase de chantier : 2 ^{ème} semestre 2018 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2018

ACTION 5 : Réhabilitation thermique et accessibilité de la mairie de St-Etienne de Tulmont

Localisation	St-Etienne de Tulmont
Descriptif sommaire	Travaux de rénovation thermique (isolation, chauffage, VMC,..) , d'extension et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, afin de réduire fortement la consommation énergétique et d'améliorer le confort d'accueil des usagers.
Maître d'ouvrage	Commune de St-Etienne de T.
Maître d'œuvre	TARN-ET-GARONNE CONSEILS COLLECTIVITES
Budget de l'action HT	607 895 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	193 130 € soit 31.8 %

Part attendue par l'Etat	212 763 € soit 35 % Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 100 000€ soit 16.5 % - DETR 2018 (arrêté du 23/07/2018)- • 112 763 € soit 18.5 % - DSIL 2018 (arrêté DSIL du 03/12/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	- Conseil régional : 97 425 € (sollicité) –16.1 % - Conseil départemental : 104 244 € (sollicité) – 17%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : 2 ^{ème} semestre 2018 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2019

ACTION 6 : Création d'un pôle de sensibilisation, de promotion et d'éducation à l'environnement à Caylus

Localisation	Caylus
Descriptif sommaire	Aménagement et extension de la Maison du Patrimoine à Caylus afin de regrouper différents acteurs de l'environnement et de proposer un pôle cohérent dans ce domaine.
Maître d'ouvrage	Commune de Caylus.
Maître d'œuvre	Architecte Franck Boyer
Budget de l'action HT	861 000 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	181 000 € soit 21 %
Part attendue par l'Etat	400 000 € soit 46.5 %- DSIL 2018 (arrêté attributif du 02/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	- Conseil régional :70 000 € (acquis à la CP du 20/07/2018) –soit 8.1% - Conseil départemental : 110 000 € (sollicité) – soit 12.8 % - Programme LEADER PMQ : 100 000€ (sollicité)- soit 11.6 %
Calendrier de réalisation	Lancement : fin 2018 Phase de chantier : 2019 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2019

Thématique 6. Cohésion sociale

ACTION 1 : Création d'une maison des associations à Auty

Localisation	Auty
Descriptif sommaire	Acquisition et aménagement d'une maison au cœur du bourg afin de proposer un lieu de vie pour les associations. Cet équipement permettra de conforter la vie sociale en accompagnant le développement de la démographique et de la vie associative induite.
Maître d'ouvrage	Commune d'Auty
Maître d'œuvre	
Budget de l'action HT	231 716 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	96 551 € soit 42%
Part attendue par l'Etat	57930 € soit 25%- DSIL 2018 (arrêté attributif du 28/09/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 11 918 € (en instruction) – 5% - Conseil départemental : 49 777 € (dont 27 000€ acquis) – 22% - EPCI Quercy-caussadais : 15 000€ (Fonds de concours)- 6%
Calendrier de réalisation	<p>Lancement : 2018</p> <p>Phase de chantier : automne 2018</p> <p>Fin prévisionnelle des travaux : début 2019</p>

ACTION 2 : Réhabilitation globale de la salle à usages multiples de St-Vincent d'Autejac

Localisation	St-Vincent d'Autejac
Descriptif sommaire	Travaux de rénovation thermique (isolation, chauffage, VMC,...), d'extension et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, afin de baisser la consommation énergétique et d'améliorer le confort des usagers.
Maître d'ouvrage	Commune de St-Vincent' Autejac
Maître d'œuvre	
Budget de l'action HT	318 156 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	69 609 € soit 22%
Part attendue par l'Etat	<p>108 688 € soit 34% -</p> <p>Dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 79 539€- soit 25% -DETR 2018 (arrêté attributif du

	23/08/2018) <ul style="list-style-type: none"> • 29 149€ -soit 9.2 %- via TEP CV (acquis /rénovation thermique)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 34 868 € (acquis) – 11% - Conseil départemental : 104 991 € (dont 24 374€ acquis) – 33%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2017 Phase de chantier : 2018 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2018

ACTION 3 : Rénovation globale de la salle des fêtes de St-Gorges

Localisation	St-Gorges
Descriptif sommaire	Travaux de rénovation thermique (isolation), d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de mise aux normes afin de baisser la consommation énergétique et d'améliorer le confort des usagers.
Maître d'ouvrage	Commune de St-Gorges
Maître d'œuvre	TARN-ET-GARONNE CONSEILS COLLECTIVITES
Budget de l'action HT	154 290 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	30 858 € soit 20%
Part attendue par l'Etat	46 287 € soit 30% - DSIL 2018 (arrêté attributif du 28/09/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 18 102 € (dont 10 610€ acquis) -soit 11.7% - Conseil départemental : 59 043 € (sollicité) – 38.3%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : 2 ^{ème} semestre 2018 Fin prévisionnelle des travaux : courant 2019

ACTION 4 : Rénovation globale de la salle des fêtes de Lacapelle-Livron

Localisation	Lacapelle-Livron
Descriptif sommaire	Travaux de rénovation thermique (isolation des murs et combles ; changements des menuiseries, chauffage PAC ,...) d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de sécurité afin de baisser la consommation énergétique et d'améliorer le confort des usagers.

Maître d'ouvrage	Commune de Lacapelle-Livron
Maître d'œuvre	JP ESTEVE, architecte D.P.L.G
Budget de l'action HT	278 130 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	106 985 € soit 38%
Part attendue par l'Etat	83 439 € soit 30% - DSIL 2018 (arrêté DSIL du 03/12/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : 38 357 € (en instruction) -soit 14% - Conseil départemental : 49 349 € (sollicité) – 18%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : 2 ^{ème} semestre 2018 Fin prévisionnelle des travaux : courant 2019

ACTION 5 : Création d'un espace multisports à Mirabel

Localisation	Mirabel
Descriptif sommaire	Création d'un espace multisport à proximité (city stade) du terrain de tennis, afin de constituer un pôle sportif, pour répondre aux demandes multiples des jeunes de la commune notamment.
Maître d'ouvrage	Commune de Mirabel
Maître d'œuvre	N.C
Budget de l'action HT	65 185 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	€ soit %
Part attendue par l'Etat	16 296 € soit 25%- DETR 2018 (arrêté attributif du 23/07/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil régional : ? € (en instruction) - Conseil départemental : 14 340 € (sollicité) - soit 22%
Calendrier de réalisation	Lancement : 2018 Phase de chantier : 2018 Fin prévisionnelle des travaux : fin 2018

AXE TRANSVERSAL: Ingénierie territoriale

Localisation	Pays MQ
--------------	---------

Descriptif sommaire	Assistance technique pluridisciplinaire pour l'animation et la mise en œuvre du Contrat de ruralité.
Maître d'ouvrage	PETR du Pays Midi-Quercy
Maître d'œuvre	PETR PMQ
Budget de l'action HT	120 500 €
Part mobilisée par le maître d'ouvrage	45 000 € soit 37.3 %
Part attendue par l'Etat	50 000 € soit 41.5 % - DETR 2018 (arrêté DETR du 17/12/2018)
Parts attendue des autres contributeurs, signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres co-financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - UE (LEADER PMQ) : 11 500 € (sollicité) -soit 9.6% - ADEME OCCITANIE: 14 000 € (acquis) – 11.6 %
Calendrier de réalisation	Réalisation sur l'année 2018